Date de publication Mardi 17 mars 2020 à 10:03:09 **par** Colok
Catégorie Colok Traductions

Attestation de déplacement dérogatoire

Attestation de déplacement dérogatoire

La France entre en phase de confinement pour contenir la propagation du coronavirus dès ce mardi midi. Seules les sorties nécessaires sont autorisées et doivent être motivées et justifiées par une attestation mise en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur.

Mise en ligne à tous nos visiteurs

Cliquer ici pour télécharger le document

Billet issu du site internet Colok Traductions:
https://www.colok-traductions.com

URL du billet
https://www.colok-traductions.com/index.php?op=billet&bid=2624